

**Zeitschrift:** Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

**Herausgeber:** Schweizer Film

**Band:** - (1935)

**Heft:** 37

**Artikel:** Un chef-d'œuvre

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-734532>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# 100% Zeiss Ikon

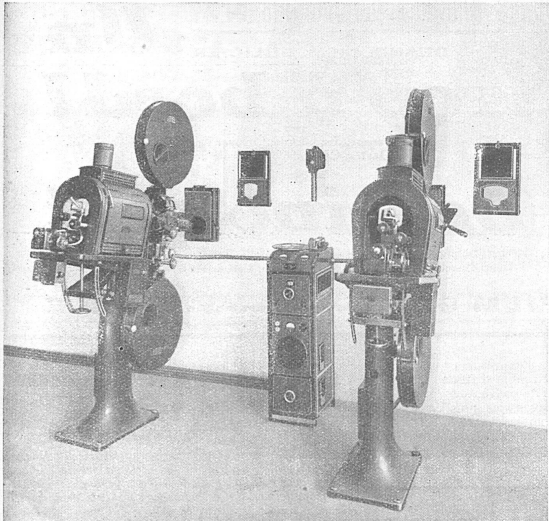
ist die Ausrüstung der abgebildeten Kabine. Ausser den bekannten Ernemann-Projektoren, die seit nahezu 50 Jahren Weltruf geniessen, baut Zeiss Ikon jetzt auch

## 3 Tonfilm-Verstärker

Type 18/72 für Kinos bis über 1000 Sitzplätze;  
Type 6/24 für Kinos bis etwa 600 Sitzplätze;  
Type 3/12 für Kinos bis etwa 400 Sitzplätze;

übersichtlich im Aufbau, erstklassig in der Tonwiedergabe, in allen Punkten Zeiss Ikon-Qualität.

Zeiss Ikon Verstärker arbeiten schon heute in zehn Ländern Europas zur vollkommenen Zufriedenheit der Theaterbesitzer. Auch Sie haben es in der Hand, durch eine Zeiss Ikon Tonanlage Ihr Theater zu verbessern.



Prospekte und Beratung durch: **GANZ & Co, ZÜRICH - KLING-JENNY, BASEL**

### London holt sich die Besten der Welt

Erhöhter Auftrieb in Film-England hält an. Geld, Geld und nochmal Geld wird investiert.

Immer neue Zahlen beweisen, dass die Weltfilmindustrie vor einem grossen Aufschwung steht, und dass vorläufig noch von keinem Stillstand gesprochen werden kann. Für das Produktionsprogramm einer der grössten englischen Firmen ist für das nächste Jahr für zwanzig Filme eine Summe von 40.000.000 Mark ausgesetzt worden. Man bemüht sich darum, die besten Regisseure zu bekommen, indem man von der Voraussetzung ausgeht, dass diese die grossen Stars machen und nicht umgekehrt. So werden neben vielen bekannten europäischen Regisseuren in London folgende amerikanischen oder in Amerika augenblicklich tätige Regisseure Filme drehen: King Vidor; William K. Howard, Harry d'Arras; Frank Lloyd (Cavalcade); Eddie Goulding.

Für alle meint man, sei hier Platz. Man hat errechnet, dass 45% der Einnahmen aus amerikanischen Filmen in England verdient worden sind. Die Summe, die so in den letzten 15 Jahren aus England herausgeholt worden ist, soll sich auf rund 120.000.000 Pfund, das sind rund zwei und eine halbe Milliarde, belaufen. Unter diesem Gesichtspunkt betrachtet, kann man den Optimismus, der hier vielfach vorherrscht, verstehen.

London als Filmzentrum zieht aus der ganzen Welt wie ein Magnet die bekanntesten Namen an. Marlene Dietrich hat bereits einen Kontrakt unterzeichnet, der sie dazu verpflichtet, im Frühjahr einen Film in London zu drehen. Sogar Chaplin soll sich mit dem Gedanken tragen, einen Film in Elstree zu drehen.

### Industrie suisse du cinéma

Si le silence s'est fait depuis quelque temps autour de la question de la création d'une industrie suisse du cinéma et la candidature de Montreux, cela ne veut pas dire que les initiateurs soient restés inactifs. Bien au contraire, écrit le «Messager de Montreux».

Le comité d'étude, dont M. P. C. Jongeneel est le président, et la Société de développement ont entrepris diverses démarches.

D'autre part, un grand comité d'initiative est en voie de formation, dont la tâche sera grande, puisqu'elle consistera à défendre la candidature de Montreux. La présidence en a été offerte à M. Gorgeux, conseiller national, qui a bien voulu l'accepter, témoignant ainsi de tout l'intérêt qu'il porte à notre station.

### Directeurs de Cinémas !

Si vous voulez vous tenir au courant de la production cinématographique française, abonnez-vous à

## COMEDIA

Directeur : Jean de ROVERA  
LE QUOTIDIEN ILLUSTRÉ DU CINÉMA  
146, Avenue des Champs-Élysées, Paris

Prix de l'abonnement pour la SUISSE :

3 mois, 50 fr. français - 6 mois, 100 fr. français  
1 an, 200 fr. français

### Contrôle des films cinématographiques

Le Département de justice et police du canton de Vaud nous communique :

Concerne les films :

Les Beaux jours, Bonne chance, Bout de Chou, Cabaret de nuit, Le domino vert, Elysana, Horizons nouveaux, L'Infernale poursuite (Car police 99), La maison des morts, La mariée du régiment, Paris-Camargue, 365 nuits à Hollywood, La vallée du nu, Vampire.

Vu le préavis de la Commission cantonale de contrôle des films,

vu les dispositions de l'art. 15 nouveau de l'arrêté du Conseil d'Etat du 4 octobre 1927 sur les cinématographes et les dépôts de films, le Département de justice et police décide d'interdire sur tout le territoire vaudois le film intitulé :

Cabaret de nuit (Universal-Films).

Motifs : Film de gangsters absolument amoral, Succession d'actes criminels exécutés avec un naturel inadmissible, comme si la vie ne comptait pas. Scènes de cabaret de nuit déplorables et de mauvais goût.

Il n'est pas pris de mesures spéciales à l'égard des films suivants :

Bout de Chou, La maison des morts, L'Infernale poursuite (ou Car police 99).

Les films ci-après ne peuvent être représentés sans avoir fait l'objet d'une décision spéciale du Département de justice et police :

Elysana, La mariée du régiment, Horizons nouveaux, La vallée du nu, Vampire.

L'interdiction d'admission des jeunes gens âgés de moins de 18 ans révolus est étendue à l'égard des films suivants :

Les Beaux jours, Le domino vert, Bonne chance, Paris-Camargue, 365 nuits à Hollywood.

Le chef du Département : BAUP.

### Un chef-d'œuvre

Toute la Presse parisienne a salué comme le chef-d'œuvre de l'année la présentation de «Malheur aux vaincus» (Mangez-les vivants) qui va bientôt passer en Suisse.

C'est en effet une production sensationnelle qu'a rapportée de lointains pays le metteur en scène Harold Austin, réalisateur fameux de «L'Afrique vous parle».

Il a fallu entreprendre une expédition de trois ans au cœur du désert du Texas, du Nevada et de l'Arizona. Des luttes pathétiques, des combats à mort ont été tournés à deux mètres par cet intrépide cinéaste, dont l'œuvre est incroyablement véridique et de vie.

Il n'y a pas de truquage dans ce film, pas de mise en scène, mais des images réelles et vraies... Seule la patience d'un opérateur remarquable nous permet de voir sur un écran ce que nos yeux n'avaient jamais rêvé de voir un jour... Pierre Wolff a écrit dans «Paris-Soir» :

«Ce n'est pas un documentaire, c'est un drame! Un drame obsédant, émouvant et qui longtemps restera gravé, j'en suis certain, dans la mémoire des spectateurs».

Quel est ce drame ? «Malheur aux vaincus» (Mangez-les vivants), que cette critique impartiale dispense d'autres commentaires.

### A La Chaux-de-Fonds

#### Petite revue

La saison d'hiver est virtuellement commencée.

Après un été radieux, nous avons été gratifiés d'un automne déplorables. Entendons-nous. Ces termes n'ont pas la même valeur dans l'esprit de l'exploitant, ils peuvent se traduire ainsi : été déficitaire, automne d'un meilleur rendement.

D'une rapide enquête chez nos exploitants, il résulte que si quelques bandes ont «tiré» un tant soit peu, on ne peut pas parler de gros succès au cours de la saison qui vient de prendre fin.

La Scala a bien travaillé avec «Les hors-la-lois» (James Cagney); «Le baron tzigane», «Charlie Chan à Londres», «Shirley aviatrice», «Ramenez-les vivants», «Famille nombreuse» (Milton), «Les trois lanciers du Bengale», «Paprica», «Sans famille», «Les nuits moscovites»; en reprise : «Mon cœur t'appelle» (Kiepurá) et «La chanson de l'adieu» ont été bien suivis.

Le Capitole a vu les recettes s'élever quelque peu avec «Le mystère Imberger» et «Le cavalier Laffleur».

L'Eden, lui, a bien passé l'été avec «Pension Mimosa» (Françoise Rosay), «Primerose» (Madeleine Renaud), «Lac-aux-Dames» (Simone Simon), «Maria Chapdelaine» (Madeleine Renaud), «Le contrôleur des wagons-lits» (Albert Préjean, Barroux); «La dame aux camélias» (Yvonne Printemps, Pierre Fresnay); «Esquimaux», «Wonder Bar» (Dolores del Rio, Al Johnson et Ricardo Cortés), «La p'tite Shirley».

Le Métropole, avec «La 5me empreinte» (Alice Field), «Suzanne, c'est moi» (Lilian Harvey), «Danton», «Caravane» (Charles Boyer), «Le prince Jean» (Pierre-Richard Wilm), «La porteuse de pain» et «La tragédie de Lourdes», a fait quelques belles salles.

Le Simplon, après «Angèle», qui a fait huit semaines, a connu une saison qu'on peut qualifier de morte. Aussi son directeur envisage, pour l'an prochain, une fermeture de plusieurs semaines pendant les beaux jours, qui se trouvent être les plus mauvais pour le cinéma.

Il faut convenir aussi que la crise horlogère est une des causes principales de la désertion du public. Une importante partie de notre population ne peut plus s'accorder ce modeste plaisir, faute d'argent. Depuis des mois, nombre de fervents du sonore sont dans l'obligation de se priver de leur distraction favorite. N'oublions pas que si l'horloger ne travaille plus ou très peu, les petits commerçants et les artisans (ils sont nombreux) en subissent le dur contre-coup. Eux aussi doivent restreindre leurs dépenses. Nos directeurs s'aperçoivent, les premiers, quel est le poste qu'on supprime dans le budget d'un ménage. Aussi d'anciens parmi eux sont-ils en plein accord avec notre journal, qui a toujours prêché une saine entente entre loueurs et exploitants pour l'éloignement des maquignons du cinéma et le retour (ou l'avènement) à une situation permettant à tous ceux dépendant de cette branche d'activité de vivre normalement.

#### Un nouveau cinéma sonore : Le «Rex»

Le café-restaurant Huguenin (ancienne brasserie Muller) est en pleine transformation. L'ancienne salle va devenir un studio de cinéma sonore. La nouvelle architecture des locaux permettra l'installation de deux cents sièges en gradins. Les parois seront tendues de feutre et de velours pour amortir les vibrations parasites. La cabine, entièrement ignifuge, sera équipée de deux appareils «Phillips», du type le plus récent; l'amplification se fera par trois haut-

parleurs, ce qui assurera une modulation parfaite. De confortables fauteuils, une aération impeccable, un éclairage indirect promettent de faire du «Rex» un fort agréable cinéma de quartier.

La direction a l'intention de faire passer, toutes les quatre ou cinq semaines, des versions originales, spécialement des films allemands.

L'inauguration, à laquelle seront conviés les autorités et la presse, aura lieu probablement à la fin de novembre.

Nous souhaitons bonne chance et prospérité à cette nouvelle salle, qui ne craint pas d'ouvrir en un moment où chacun se plaint du marasme des affaires.

#### Quelques succès

Nous avons pu voir et entendre dans sa version originale «L'ennemi public No 1», film interdit dans plusieurs cantons. L'Eden qui ne l'avait pu obtenir que pour trois soirs, a fait de belles recettes.

«Le bonheur», avec Gaby Morlay et Boyer, a permis à la Scala de faire quelques belles salles. Si Bernstein y est pour quelque chose, Gaby Morlay et Charles Boyer, incontestablement, y sont pour davantage.

Avec «Le secret de Mme Blanche» et «Sequoia», chacun prolongé de plusieurs jours, le public a réappris le chemin du Simplon.

Eug. V.

### A Montreux

#### Un nouveau cinéma : le Rex.

Qui aurait cru, en connaissant la situation particulièrement difficile de Montreux, qu'une personne aurait l'audace d'y créer une nouvelle salle ? Et pourtant c'est chose faite : le jeudi 7 novembre, le «Rex» a ouvert ses portes. Disons d'emblée que l'inauguration fut particulièrement réussie. Plus de sept cents invitations avaient été envoyées. Toutes les personnalités officielles et officieuses de Montreux étaient là, d'abord pour admirer la nouvelle salle, si pimpante, digne de rivaliser avec celles des plus grandes villes, et pour assister à la projection du beau film Pathé «Le Bonheur», avec Gaby Morlay et Charles Boyer. Après le spectacle, une centaine d'invités se réunirent dans les salons du Kursaal où eut lieu une réception particulièrement brillante, présidée par M. W. Moser. Prirent la parole : MM. Grossfeld, au nom des loueurs, Maron, syndic de Montreux, Liebhauser, architecte, qui rivalisèrent d'éloquence pour féliciter MM. Muller et Moser de leur réussite.

A ce sujet, «Le Droit du Peuple» écrit, sous la signature de son correspondant à Montreux :

«La venue d'un nouveau cinéma fut ardemment désirée par la population à l'époque, pas très lointaine, où un seul monsieur avait la haute main sur les trois salles de notre ville d'eau. On ne se contentait pas de rétribuer très mal le personnel; on prenait, profitant de la situation, le public pour une «poire» en lui présentant les plus beaux navets cinématographiques. Aujourd'hui, la situation a changé, et nous pensons que l'ouverture du ciné Rex est inopportune. L'avenir ne nous donnera malheureusement que trop raison. LA BAYE.»

Espérons que «La Baye» soit un mauvais prophète et souhaitons bonne chance à la direction du «Rex».

Abonnez-vous au **Schweizer FILM Suisse**  
Terres 27, LAUSANNE  
Un an : Fr. 6.— Chèques postaux II. 3673